



**Charte du XXVème Anniversaire de Jumelage
entre Corbas et Corbetta
19-20-21 Octobre 2007**

Les deux communes d'Europe, Corbas et Corbetta, conformément aux délibérations prises par leurs Conseils Municipaux, avec l'objectif de faire avancer les reciproques rapports privilégiés, decident de renouveler leur accord de jumelage.

Les deux villes réaffirment la tradition d'amitié existante entre les peuples italiens ed français et la volonté de travailler dans la réalité de l'Europe qui se dessine en fonction des idéaux, de démocratie et l'unité européenne dans lesquels se reconnaissent les deux populations.

Au travers de multiples contacts déjà noués entre administrations, associations et citoyens, les deux villes conviennent que leurs échanges et expériences communes seront approfondies. Une recontre officielle annuelle permettra d'évaluer et d'orienter le développement des projets. Dans le même temps, les associations qui poursuivent les mêmes fins seront invitées à se rencontrer régulièrement. Amitié, fraternité, et aide reciproque: ces trois mots sont les fondements de cette charte de jumelage. Lorsque les individus se connaissent et s'apprécient, au delà des races et des religions, malgré leurs divergence, leurs différences de langue et de culture, ils aspirent ensemble à plus d'humanité et de paix. Cet idéal commun, Corbas et Corbetta le partagent déjà puisqu'elles ont, depuis 25 ans, travaillé ensemble dans cet esprit. Les deux villes souhaitent et s'engagent afin que ce jumelage poursuive son chemin sous le signe de l'amitié et de la fraternité. Afin que ce jumelage entre les deux communes, comme des milliers de jumelages à ce jour réalisés en Europe, apporte une pierre supplémentaire à l'edifice de la paix, cette paix qui n'est jamais gagnée, mais qui est vitale pour tous.

Afin que ce jumelage soit aussi placé sous le signe de l'Europe, une communauté de destins ne saurait se consolider sans la multitude d'initiatives locales de rapprochement, de projets communs tels que celui qui est scellé par cette charte d'amitié.

Corbas et Corbetta sont fières d'oeuvrer pour que les liens se resserent, pour que leurs collaborations soient fructueses à travers leurs échanges toujours plus dynamiques et profonds.

Après le long chemin déjà parcouru ensemble, la commémoration di vingt cinquième anniversaire du jumelage réveèle la volonté d'elargir l'amitié aussi à d'autres Communes.

Les contacts entre citoyens contribueront à la diffusion des sentiments de la solidarité et fraternité de tous les Communes, qui concourent a maintenir et consolider la paix dans l'Europe et dans le monde.

Le Maire de Corbas
André Sardat

Le Maire de Corbetta
Ugo Parini

Le President du
Comité du Joumelage
de Corbas
Mireille Arnissolle

Le President du
Comité du Joumelage
de Corbetta
Adele Strada